



Bon retour de vacances à toutes et à tous,

J'espère que vous avez fait le plein d'énergie cet été. Pour ce qui est de la vie syndicale, elle s'annonce fort occupée cet automne.

Tout d'abord, nous continuons à recruter des représentantes pour les équipes locales et à soutenir celles déjà en place. De ce fait, celles-ci seront mises à contribution dans les semaines à venir pour organiser des assemblées d'information. Les équipes locales en place à travers le réseau font preuve de dynamisme et renforcent l'action syndicale. Merci de votre implication !

Nous avons sous la loupe certains dossiers qui demanderont notre attention : le projet de réorganisation du travail en médecine-chirurgie, la possibilité d'un projet d'horaire de 12 heures aux soins intensifs, l'aménagement inadéquat au centre de prélèvement du CARL, le manque de personnel aux services courants, la Journée des inhalothérapeutes, diverses enquêtes dans les centres d'hébergement, le dépôt des revendications pour la négociation sectorielle et intersectorielle de la convention collective, le lancement du site internet du Syndicat, le suivi du dossier de la grippe A (H1N1) etc., pour n'en nommer que quelques-uns.

Nous vous donnerons des détails sur ces dossiers soit par le biais de ce bulletin ou par l'entremise du journal l'Entre Nous. Surveillez les assemblées locales ou générales qui sont une façon de rencontrer les ressources du syndicat qui peuvent vous donner de l'information.

Jean-François Caron, Président

Assemblée générale...

Durant la semaine du 28 septembre se tiendra une assemblée générale afin vous informer des orientations envisagées par le SIILAL concernant l'horaire comprimé et les postes composés.

Comme vous nous l'avez demandé, et afin de permettre à un plus grand nombre de membres de se prononcer, cette assemblée générale se tiendra sur plusieurs sites et selon plusieurs plages horaires. Nous avons regroupé les lieux de rencontre selon la proximité des sites.

Il est important que vous assistiez à l'une ou l'autre de ces rencontres afin de bien comprendre l'importance de ces enjeux et nous permettre, par la suite, d'aller négocier ces ententes auprès de l'employeur.

Surveillez vos tableaux d'affichage et informez-vous auprès de votre représentante locale afin d'avoir l'horaire détaillé des différentes rencontres.

L'équipe du CARL

L'équipe locale du CARL se compose de quatre membres. Celle que vous risquez de croiser le plus souvent au CARL est sans doute Renée Daneault qui en plus d'être à la commission infirmière, est la responsable de la réponse aux membres. À la commission des inhalothérapeutes, vous retrouvez Isabelle Dumaine. Au cours de la dernière année, deux nouvelles se sont jointes à l'équipe locale soit, Jocelyne Bernard, inhalothérapeute, comme responsable SST et Sonia Côté, infirmière, qui occupe le poste de responsable action-mobilisation.

Vous avez certainement remarqué que le bureau syndical a déménagé il y a quelques mois. En effet, il est maintenant situé au local 135. Il sera ouvert un jeudi sur deux. Le numéro de téléphone est 450-978-8300 poste 8412.

De bons réflexes...

Le 16 août dernier, le personnel de l'urgence a eu droit à une nuit particulièrement mouvementée... Un seul médecin en service, plus de cinquante dossiers en attente, une salle d'attente qui déborde, plus de dix heures d'attente en moyenne. Pour couronner le tout, en fin de nuit, deux patients demandant une étroite surveillance se sont présentés à l'urgence par ambulance. Le personnel en place était dans l'incapacité d'assurer cette surveillance, les ambulanciers avaient donc l'obligation d'en assumer la surveillance. Toutefois, ceux-ci ont quitté au moment de la fin de leur quart de travail, laissant le personnel infirmier en danger potentiel.

Le personnel en place a réagi à cette situation en avisant l'assistance infirmière-chef et le coordonnateur, et en ayant **le bon réflexe** de remplir le formulaire de situation dangereuse. Le SIIIAL a donc pu intervenir auprès de l'employeur afin de mettre en place les mesures de sécurité nécessaires afin d'assurer la sécurité du personnel et des usagers de l'urgence. Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes toujours en attente d'une réponse de l'employeur, mais soyez assurés que ce dernier a pris au sérieux cet événement et recherche activement une solution afin d'y remédier.

Nous tenons à souligner le bon réflexe des membres du SIIIAL. C'est ainsi qu'il faut procéder lorsque vous sentez votre sécurité menacée...

Un horaire de 13 heures à 21 heures : quart de soir ou quart de jour ?

Le SIIIAL vous informe que, selon nous, le quart portant sur la période de travail de 13 à 21 heures équivaut à un quart de soir et non à un quart de jour. Nous avons fait des représentations à l'Employeur en ce sens. Conséquemment, si ce dernier met en place des quarts « 13-21 » à titre de quart de jour, veuillez nous en informer rapidement afin que nous puissions les contester par voie de grief. Nous garderons également l'œil ouvert et nous vous tiendrons informés des développements.

Karine Mailloux, Conseillère syndicale

As-tu signé ta carte ?



Nous reprenons l'opération **SIGNATURE DE CARTES** très bientôt...

Vous serez sollicité au cours des prochaines semaines par vos représentantes locales afin de mettre à jour notre banque de données. Ça ne prend que quelques minutes et c'est tellement important pour pouvoir vous offrir le meilleur service !

Le comité de consolidation

Ouverture des bureaux syndicaux

Pour toute question syndicale ou demande d'information, n'oubliez pas de consulter votre équipe locale d'abord. En effet, il y a maintenant des représentantes syndicales dans presque tous les sites.

De plus, vous trouverez affiché au cours des prochaines semaines sur vos tableaux d'affichage ou près des bureaux syndicaux l'horaire de tous les bureaux selon votre secteur d'activité ainsi que les coordonnées des responsables de la réponse aux membres.

Nous espérons pouvoir ainsi répondre plus rapidement à toutes vos questions...

Alors, n'hésitez pas, les équipes locales sont là pour vous...